



## Notice d'utilisation

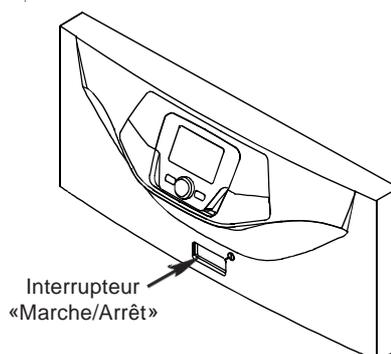
Chaudière fioul à condensation au sol 2 allures

BORA NOVA HTE 25  
BORA NOVA HTE 31  
BORA NOVA HTE 38



# SOMMAIRE

- 1 Consignes de sécurité**
  - 1.1 Consignes générales de sécurité
  - 1.2 Recommandations
  - 1.3 Consignes spécifiques de sécurité
  - 1.4 Responsabilités
- 2 Boîtier de régulation**
  - 2.1 Description de l'afficheur du boîtier de commande
  - 2.2 Initialisation du boîtier de régulation
- 3 Accès au menu de configuration des paramètres** 
  - 3.1 Menu informations
  - 3.2 Réglage de l'heure et de la date
  - 3.3 Modifier la langue (menu interface utilisateur)
  - 3.4 Réglage temporaire de la température chauffage
- 4 Fonctions associées à la touche MENU RAPIDE**
- 5 Modes de fonctionnement**
  - 5.1 Chauffage
  - 5.2 Programmation vacances
- 6 Programmation des paramètres**
- 7 Programmation horaire**
  - 7.1 Groupes de jours
  - 7.2 Jours individuels
  - 7.3 Procédure de modification de la programmation horaire (chauffage/ECS)
- 8 Fonction de verrouillage/déverrouillage du boîtier**
  - 8.1 Procédure de verrouillage
  - 8.2 Procédure de déverrouillage
- 9 Arrêt de la chaudière**
- 10 Erreurs**
  - 10.1 Réarmement des erreurs
- 11 Fonctions spéciales**
- 12 Entretien**



# 1 CONSIGNES DE SÉCURITÉ

## 1.1 Consignes générales de sécurité



### Danger

En cas d'émanations de fumée :

1. Eteindre l'appareil.
2. Ouvrir les fenêtres.
3. Faire intervenir un professionnel qualifié qui doit chercher la fuite probable et y remédier sans délai.



### Avertissement

Ne pas toucher aux conduits de fumée. Suivant les réglages de l'appareil, la température des conduits de fumée peut dépasser 60 °C.



### Avertissement

Ne pas entrer en contact prolongé avec les radiateurs. Suivant les réglages de l'appareil, la température des radiateurs peut atteindre 85 °C.



### Avertissement

Prendre des précautions avec l'eau chaude sanitaire. Suivant les réglages de l'appareil, la température de l'eau chaude sanitaire peut atteindre 65 °C.



### Attention

Ne pas laisser l'appareil sans entretien. Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat pour l'entretien annuel de l'appareil.



### Avertissement

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

## 1.2 Recommandations



### Attention

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.



### Remarque

Vérifier régulièrement que l'installation est en eau et sous pression (pression minimale 0.5 bar, pression recommandée entre 1.5 et 2.0 bar).



### Remarque

Laisser l'appareil accessible à tout moment.



### Remarque

Ne jamais enlever, ni recouvrir les étiquettes et plaquettes signalétiques apposées sur les appareils. Les étiquettes et les plaquettes signalétiques doivent être lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil.



### Attention

Préférer le mode Antigel à la mise hors tension de l'appareil pour assurer les fonctions suivantes :

- Antigommage des pompes
- Protection antigel
- Fonction ACI

## 1.3 Consignes spécifiques de sécurité

Cet appareil est conçu conformément aux normes et directives européennes et en particulier est équipé des éléments suivants:

- **Thermostat de sécurité**

Un thermostat de sécurité coupe la chaudière en cas de température d'eau trop élevée dans le circuit primaire.

Il est impératif de trouver la cause de la surchauffe avant de réarmer. Contacter votre installateur.

### Attention

Il est interdit de désactiver ce dispositif de sécurité.

- **Sonde fumées CTN**

Ce dispositif est placé dans l'échangeur de fumée.

La carte électronique du tableau de commande de la chaudière informe si la température dépasse 90°C.

Le HMI indique que la température de fumée est dépassée. Arrêter la chaudière, il est impératif de trouver la cause avant de la redémarrer. Contacter votre installateur.

- **Pressostat pression foyer**

Ce dispositif arrête la chaudière en cas de pression excessive dans le foyer.

- **Contrôleur de pression hydraulique**

Ce dispositif ne permet le démarrage du brûleur que si la pression d'eau est supérieure à 0.5 bar.

- **Circulateur chauffage avec post-circulation (suivant version)**

La commande électronique permet au circulateur chauffage une post-circulation de 3 minutes après l'arrêt du brûleur en mode chauffage si le thermostat d'ambiance demande l'arrêt du brûleur.

- **Protection antigel**

Le système de gestion électronique de la chaudière inclus en fonction chauffage ou production d'eau chaude sanitaire une protection contre le gel. Si la température d'eau descend en dessous de 6°C le brûleur se met en marche afin d'atteindre une température de 30°C.

Cette fonction n'est valable que si la chaudière est allumée, le gaz ouvert, et avec une pression d'eau correcte.

- **Antiblocage du circulateur (suivant version)**

Si aucune demande de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire n'est reçue pendant 24 heures, le circulateur démarre automatiquement pendant 10 secondes pour éviter son blocage.

- **Antiblocage de la vanne 3 voies**

Si aucune demande de chauffage n'est reçue pendant 24 heures, la vanne 3 voies effectue automatiquement un cycle complet de manœuvre.

- **Soupape de sécurité (circuit chauffage)**

Ce dispositif permet de limiter la pression dans le circuit chauffage à 3 bar.

*Ne pas utiliser la soupape pour vidanger le circuit chauffage.*

- **Circulateur chauffage avec pre-circulation (suivant version)**

Dans le cas d'une demande de chaleur en mode chauffage, l'appareil peut faire fonctionner le circulateur en pré-circulation avant l'allumage du brûleur. Cette phase de pré-circulation peut durer quelques minutes en fonction de la température de fonctionnement et des conditions d'installation.

## 1.4 Responsabilités

### 1.4.1 Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir le fonctionnement optimal de l'installation, vous devez respecter les consignes suivantes:

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Faire appel à un professionnel qualifié pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- Conserver les notices en bon état et à proximité de l'appareil.

### 1.4.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur.
- Effectuer la première mise en service et toutes les vérifications nécessaires.
- Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- Avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien annuel de l'appareil.
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

### 1.4.3 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage **CE** et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

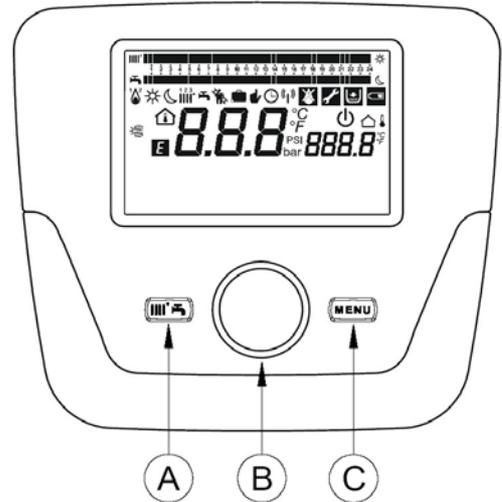
Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

## 2 BOITIER DE REGULATION

### 2.1 Description de l'afficheur du boîtier de commande

SYMBOLE	DESCRIPTION
	Brûleur allumé (Puissance : 1 < 80% - 1 et 2 > 80 %)
	Mode de fonctionnement : température ambiante de confort
	Mode de fonctionnement : temp. ambiante réduite (uniquement si installé dans la pièce)
	Mode de fonctionnement en chauffage : 1 = zone 1 - 2 = zone 2 - 3 = zone 3
	Mode de fonctionnement : ECS (Eau Chaude Sanitaire) activé
	Mode de fonctionnement : AUTOMATIQUE
	Mode de fonctionnement : MANUEL
	Température ambiante (°C)
	Température extérieure (°C)
	Arrêt : chauffage et ECS désactivés (seule la protection antigel de la chaud. est activée)
	Fonction ramonage activée
	Fonction programmée vacances activée
	Transmission donnée (uniquement quand le dispositif sans fil est connecté)



	Intégration installation SOLAIRE
	Présence anomalie
	Anomalie qui empêche l'allumage du brûleur
	Demande intervention Assistance technique
	Basse pression eau chaudière/installation
°C, °F, bar, PSI	Unités de mesure programmées (SI/US)

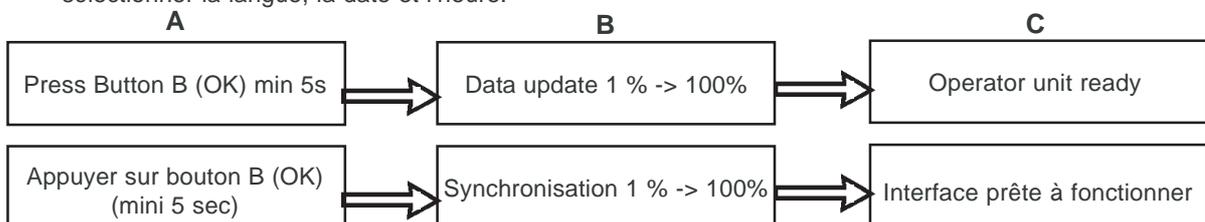
Symboles utilisés			
	Tourner le bouton <b>B</b>		Visualisation afficheur
	Appuyer sur le bouton <b>B</b>		Appuyer en même temps sur les touches <b>A</b> et <b>C</b>
	Appuyer sur la touche <b>A</b> ou <b>C</b>		

### 2.2 Initialisation du boîtier de régulation

#### Procédure de configuration de première mise en service

Lors de la première mise en service de la chaudière, il faut exécuter la procédure suivante (le texte est en langue **ANGLAISE** jusqu'à la demande de sélection de la langue) comme indiqué dans la séquence **A-B-C** de la figure ci-après :

-  **B** pendant 5 secondes ;
- une valeur croissante, en pourcentage de 1 à 100, est affichée sur le Panneau de Commande. L'opération de synchronisation des données nécessite quelques minutes d'attente ;
- sélectionner la langue, la date et l'heure.



-  sélectionner la langue, et  valider.

### 3 ACCES AUX MENUS DE CONFIGURATION DES PARAMETRES

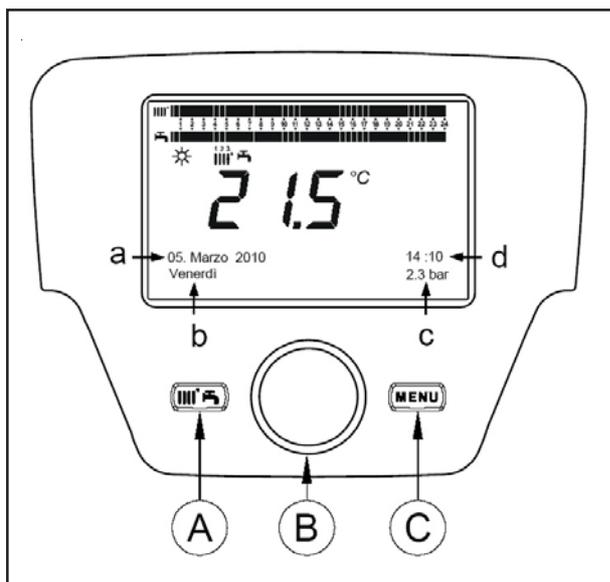
#### Légende Afficheur

<b>a</b>	Date : jour, mois, année
<b>b</b>	Jour de la semaine
<b>c</b>	Pression chaudière / circuit de chauffage
<b>d</b>	Horloge : heure et minute

La liste des menus de configuration est la suivante :

- Info (chapitre 3.1)
- Heure et date (chapitre 3.2)
- Interface utilisateur (chapitre 3.3)
- Programme hor 1,2 (chapitre 8)
- Programme hor 3 / CC3 (chapitre 8)
- Programme horaire 4 / ECS (chapitre 8.3)
- Programme horaire 6
- Vacances circuit CC (1,2,3 (chapitre 5.2)
- Circuit chauffage 1,2,3 (chapitre 5.1.1)
- Eau chaude sanitaire
- Chauffe-eau instantané ECS (non utilisé sur ce type de chaudière)
- Erreur (chapitre 11)
- Diagnostic générateur

**Pour accéder à la liste des menus de configuration, la procédure à suivre est la suivante (se référer au chapitre «Description Symboles») :**



- ☞ **C** puis **B** pour choisir le menu souhaité;
- ☞ **B** pour valider ou ☞ **C** pour quitter sans enregistrer.

#### 3.1 Menu informations



**En présence d'anomalie, la première donnée affichée est le code de celle-ci.**

Pour afficher les informations de la chaudière, sélectionner le menu «Info» touche ☞ **C** -> **B** -> ☞ **B** pour valider.

<b>Température chaudière</b>	°C	Température de départ la chaudière
<b>Température extérieure</b>	°C	Température extérieure
<b>Température extérieure min.</b>	°C	Valeur minimum de température extérieure mémorisée (avec Sonde Extérieure connectée)
<b>Température extérieure max.</b>	°C	Valeur maximum de température extérieure mémorisée (avec Sonde Extérieure connectée)
<b>Température ECS</b>	°C	Temp. ECS (valeur lue par la sonde du circuit sanitaire de la chaudière)
<b>Température collecteur</b>	°C	Temp. instantannée de la sonde collecteur (avec accouplement installation solaire)
<b>Etat circuit Chauffage (1,2,3)</b>	Confort, réduit .....	Mode de fonctionnement du circuit de chauffage (circuits : 1,2,3)
<b>Etat circuit ECS</b>	Charge	Mode de fonctionnement du circuit sanitaire
<b>Etat chaudière</b>	En charge, .....	Mode de fonctionnement de la chaudière
<b>Etat installation solaire</b>	-	Indique le fonctionnement solaire (avec intégration installation solaire)
<b>Téléphone service clients</b>	n°	xxxxxxxxxx

#### 3.2 Réglage de l'heure et de la date

Pour régler l'heure et la date, procéder de la façon suivante :

- ☞ **C** **B** sélectionner le menu **Heure et Date** ☞ **B** **1** (Heures / minutes) ☞ **B** (l'heure clignote)
- ☞ **B** pour modifier l'heure ☞ **B** pour valider (les minutes clignent) ☞ **B** pour modifier ☞ **B** pour valider.
- ☞ **B** pour modifier **2** (Jour / mois) et **3** (Année) en exécutant de nouveau la procédure susmentionnée.
- ☞ **C** pour revenir au menu précédent.

#### 3.3 Modifier la langue (menu Interface utilisateur)

Pour sélectionner la langue, procéder de la façon suivante :

- ☞ **C** **B** sélectionner le menu **Interface utilisateur** ☞ **B** pour sélectionner la ligne de programme **20** (Langue)
- ☞ **B** pour choisir la langue ☞ **B** pour enregistrer.
- ☞ **C** pour revenir au menu précédent.

### 3.4 Réglage temporaire de la température chauffage

Le réglage de la température s'effectue en tournant le bouton **B**, respectivement, vers la droite  pour augmenter la valeur et vers la gauche  pour la diminuer, et  **B** pour valider.

La température à régler, pour le circuit de chauffage, peut être :

- **Température de consigne de départ** : si le boîtier de commande est installé dans la chaudière.
- **Température ambiante** : si le boîtier de commande est fixé au mur.

## 4 FONCTIONS ASSOCIEES A LA TOUCHE MENU RAPIDE

Appuyer sur la touche  **A** et tourner  **B** pour faire défiler les fonctions suivantes :

- Veille/Marche puis  **B** pour changer l'état
  - Forçage ECS puis  **B** pour forcer le mode ECS
  - Régime CC1
  - Consigne confort CC1
  - Régime ECS
  - Consigne confort ECS
- puis  **B** pour activer la fonction sélectionnée,  **B** pour modifier la valeur et  **B** pour valider.

#### • **Veille/Marche**

Quand on active cette fonction, l'afficheur visualise le symbole  et le fonctionnement de la chaudière en Régime ECS et chauffage est désactivé (la fonction protection antigel est activée). Pour remettre la chaudière en marche, répéter la procédure décrite ci-dessus.

#### • **Forçage ECS**

Cette fonction permet d'exécuter une mise en température du ballon d'eau chaude, si présent, jusqu'à atteindre la température programmée, indépendamment de la plage horaire programmée (le symbole  est présent sur l'afficheur)

#### • **Régime CC1**

Depuis ce menu, il est possible de sélectionner le mode de fonctionnement de la chaudière, comme indiqué dans le chapitre 4.

#### • **Consigne confort CC1**

Sélectionner ce menu pour modifier la valeur de la température ambiante confort.

#### • **Régime ECS**

Sélectionner ce menu pour activer (**Marche**) ou pour désactiver (**Arrêt**) la production d'ECS. La fonction « Éco » n'est pas utilisée pour ce modèle de chaudière.

#### • **Consigne confort ECS**

Sélectionner ce menu pour modifier la valeur maximum de la température ECS.



Quand la production d'ECS est désactivée, le symbole  s'efface de l'afficheur.

# 5 MODES DE FONCTIONNEMENT

## 5.1 Chauffage

La chaudière comporte 4 modes de fonctionnement en chauffage: Confort - Réduit - Automatique - Protection.

Pour programmer l'un des modes de fonctionnement, agir de la façon suivante :

Depuis le menu principal A B Régime CC1 B pour valider.

- B (sens inverse des aiguilles d'une montre) Confort - Réduit - Automatique - Protection B pour valider ou C pour quitter sans enregistrer.

### CAS 1 : le boîtier de commande est installé dans la chaudière

Tourner le bouton B pour régler la température de départ de la chaudière.

#### DESCRIPTION DES MODES DE FONCTIONNEMENT

- **Confort** : le chauffage est toujours activé (symboles affichés ).
- **Réduit** : le chauffage est désactivé (symboles affichés ).
- **Automatique** : le chauffage dépend de la plage horaire programmée (symboles affichés ).
- **Protection** : arrêt de la chaudière et la protection hors-gel est activée (symbole affiché ).

### CAS 2 : le boîtier de commande est fixé au mur

Tourner le bouton B pour régler la température ambiante du local à chauffer.

#### DESCRIPTION DES MODES DE FONCTIONNEMENT

- **Confort** : la température du local à chauffer correspond à la température de confort, la valeur réglée à l'usine est 20 °C (symboles ).
- **Réduit** : la température du local à chauffer correspond à la température réduite, la valeur réglée à l'usine est 16 °C (symboles affichés ).
- **Automatique** : la température du local à chauffer dépend de la plage horaire programmée (symboles affichés ).
- **Protection** : la chaudière s'allume quand la température ambiante descend sous 6 °C (symbole affiché ).



*Pendant le fonctionnement de la chaudière en mode Automatique, tourner le bouton B pour effectuer un réglage temporaire de la température. Cette modification reste valable jusqu'au changement de plage horaire successif.*



*L'antigel de la chaudière est toujours activé, la chaudière se met en fonctionnement lorsque la température de départ chauffage est inférieure à 5 °C. Cette fonction est opérationnelle si l'appareil est alimenté électriquement et s'il y a du fioul.*

### 5.1.1 Réglage de la température ambiante en mode réduit

Pour programmer la température ambiante en mode Réduit, agir de la façon suivante :

- C B «Circuit chauffage 1» B.
- B la ligne de programme 712 (Consigne réduit), puis B (la valeur de température commence à clignoter).
- B pour modifier la température et B pour valider.
- C pour revenir au menu précédent.

Le réglage de la température ambiante de confort peut être effectué non seulement à l'aide de la touche A, mais aussi en modifiant le paramètre 710, de la façon indiquée ci-dessus.

## 5.2 Programme vacances

Cette fonction permet à l'utilisateur de choisir la valeur de température ambiante à programmer quand il part plusieurs jours (par exemple pendant les vacances). Il est possible de programmer la température **antigel** minimum ou la température mode **Réduit** (ligne de programme 648). À la ligne de programme 641 (Présélection), 8 niveaux de programmation dénommés **Période 1** (sui- vent 8 jours à programmer en marche et arrêt) sont disponibles. Quand la fonction est activée, l'afficheur visualise le symbole .

La procédure à suivre pour activer la fonction et programmer les plages horaires est la suivante :

- C B Vacances circuit CC1.
- B ligne de programme 641 («Présélection») B Période 1 (clignote) B et choisir le jour à programmer (de 1 à 8), puis B ligne de programme 642.
- B pour programmer la période de début (642) B B pour programmer le mois B et B pour programmer le jour B pour valider.
- Répéter la même séquence d'instructions pour programmer également la ligne de programme 643 (à la fin de la plage, la chaudière se remet en marche le jour successif).
- Une fois effectuée la programmation du début et de la fin de la plage B la ligne de programme 648 B B pour programmer la température de fonctionnement minimum, si **antigel**, ou mode **Réduit**, puis B pour valider.
- Répéter ces trois points pour programmer d'autres plages ou C pour revenir au menu précédent.

## 6 PROGRAMMATION PARAMETRES



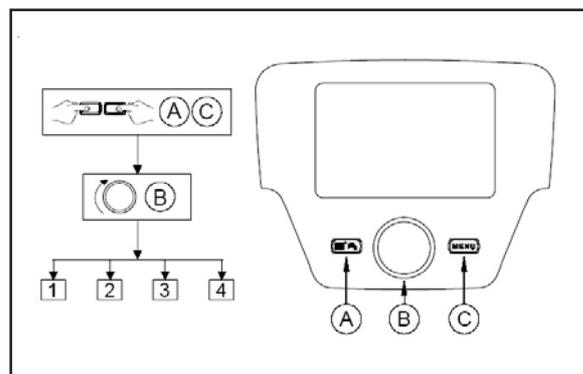
**NOUS VOUS CONSEILLONS DE MARQUER, À LA FIN DE CETTE NOTICE D'INSTRUCTIONS, TOUS LES PARAMÈTRES MODIFIÉS.**

### Légende Menu

1	Utilisateur final	3	Spécialiste
2	Mise en service	4	OEM

La procédure d'accès aux quatre menus permettant de programmer la chaudière est la suivante :

- depuis le menu principal C.
- A et C (maintenir appuyé pendant environ 6 secondes) menu 1-2-3-4 (voir la figure ci-contre et la légende).
- C appuyer dessus plusieurs fois pour revenir en arrière d'un menu à la fois jusqu'au menu principal.



# 7 PROGRAMMATION HORAIRE



Avant de procéder à la programmation, il faut activer le mode de fonctionnement Automatique (chapitre 5).

Les programmations horaires en chauffage (**Programme horaire CC1**) et ECS (**Programme horaire 4 / ECS**) permettent de programmer le fonctionnement automatique de la chaudière au cours des plages horaires quotidiennes déterminées et au cours des jours de la semaine. L'exemple reporté sur la figure ci-après se réfère à la plage horaire quotidienne 1 (ci-après) où « a » est la période de fonctionnement à la température de confort et « b » est la période de fonctionnement en mode Réduit (chapitre 5). Les programmations de fonctionnement de la chaudière peuvent être exécutées par **groupes de jours** ou par **jours individuels** (tous les jours du Lundi au Dimanche).

## Intervalles hebdomadaires préréglés

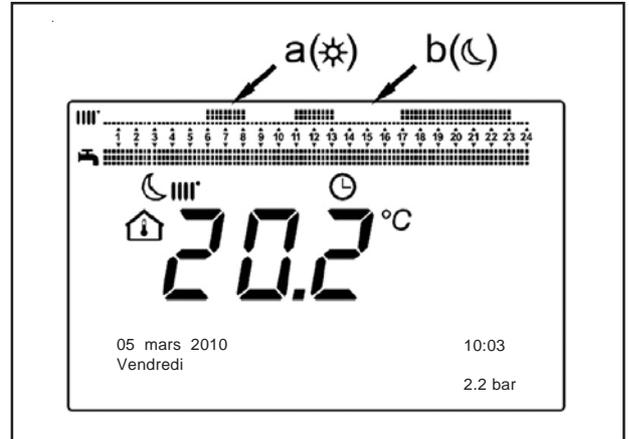
(Ligne de programme 500 pour le chauffage et 560 pour l'ECS)

- Lun-dim (groupes de jours)
- Lun-vend (groupes de jours)
- Sam-dim (groupes de jours)
- Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi-Samedi-Dimanche (jours individuels)

## Plages horaires quotidiennes prérégées

(Ligne de programme 514 pour le chauffage et 574 pour l'ECS)

- 06:00-08:00 .. 11:00-13:00 .. 17h00 - 23h00 (exemple sur la figure ci-contre)
- 06:00-08:00 .. 17:00-23:00
- 06:00-23:00



### 7.1 Groupes de jours

Cette fonction permet de programmer l'un des 3 intervalles hebdomadaires disponibles, chacun avec trois plages horaires quotidiennes prérégées de marche et arrêt de la chaudière, qui peuvent cependant être modifiées par l'utilisateur - lignes de programme 501...506. Les intervalles sont les suivants :

**Lun-dim** (valeur par défaut) / **Lun-vend** / **Sam-dim**.



Si l'installation est divisée en zones, chacune contrôlée par son boîtier de commande/Appareil d'ambiance, la programmation de chaque zone doit être réglée séparément sur chaque dispositif.

### 7.2 Jours individuels

Toutes les phases quotidiennes de marche et d'arrêt de la chaudière peuvent être modifiées par l'utilisateur. Pour chaque jour sélectionné, 3 plages horaires prérégées sont disponibles, ainsi que cela est reporté dans le tableau récapitulatif à la fin de ce chapitre.

### 7.3 Procédure de modification de la programmation horaire (chauffage / ECS)

Après avoir effectué la programmation horaire en utilisant les programmes prérégés, il est dans tous les cas possible de modifier les périodes des trois plages horaires - lignes de programme 501...506 pour le chauffage et 561...566 pour l'ECS, ainsi que cela est décrit ci-après.

#### Procédure de modification de la programmation du circuit de chauffage

- C ( B Programme horaire CC1 » B ligne de programme 500 (Sélection jours).
- B : le champ **groupes de jours** (chapitre 4.1) commence à clignoter ( B pour faire défiler les jours (« Groupes de jours » ou « Jours individuels ») B pour valider.
- ( B ligne de programme 514 (Sélection valeurs défaut ?) B et ( B pour sélectionner l'un des 3 programmes prérégés de la programmation horaire « Groupes de jours » (chapitre 7.1) ou ( B d'une position dans le sens des aiguilles d'une montre pour passer à la programmation manuelle : lignes de programme 501...506.

#### Procédure de modification de la programmation du circuit ECS

La procédure pour activer la programmation horaire de l'eau chaude sanitaire est la même que celle de la programmation horaire prévue pour le chauffage. La différence concerne uniquement le nom du menu **Programme horaire 4 / ECS** et les lignes de programme à programmer 560 (Sélection jours). Pour désactiver cette fonction, il faut exécuter la procédure décrite ci-après dans la section «Restaurer la Programmation par Défaut d'Origine».

## Tableau récapitulatif

Groupes de jour	Ligne de programme 514 (chauffage) - 574 (ECS)		
Programmes pré-réglés	Programmes pré-réglés		
	Marche 1 - Arrêt 1	Marche 2 - Arrêt 2	Marche 3 - Arrêt 3
<b>Lun-Dim</b>	06:00 - 08:00	11:00 - 13:00	17:00 - 23:00
<b>Lun-Ven</b>	06:00 - 08:00		17:00 - 23:00
<b>Sam-Dim</b>	06:00 - 23:00		
Jours individuels	Lignes de progr. 501 502 503 504 505 506 (chauffage) - 561 562 563 564 565 566 (ECS)		
Intervalle jours	Programmes pré-réglés		
	Marche 1 - Arrêt 1	Marche 2 - Arrêt 2	Marche 3 - Arrêt 3
<b>Lundi-Mardi-Mercredi</b>	06:00 - 08:00	11:00 - 13:00	17:00 - 23:00
<b>Jeudi-Vendredi</b>			
<b>Samedi-Dimanche</b>			



**Pour faciliter la programmation, il est possible de copier les programmes existants sur d'autres jours de la semaine. La procédure est la suivante :**

### Copier un programme sur un autre jour

Après avoir programmé la plage horaire d'un jour déterminé, il est possible de la copier sur un ou plusieurs jours de la semaine.

Le paramètre entre parenthèses « ( ) » se réfère à la programmation horaire dans ECS

- Depuis la ligne de programme **514 (574)** (si on a utilisé l'une des 3 plages horaires pré-réglées) ou depuis la ligne de programme **501(561)** (si on a exécuté la programmation manuelle), tourner le bouton vers la droite jusqu'à la ligne de programme **515 (575)**.
- L'afficheur visualise **Copier ?**.
- **B** **Copier vers** : le jour de la semaine clignote.
- **B** pour faire défiler les jours de la semaine, choisir le jour sur lequel copier le programme, puis **B** pour valider.
- Répéter le point ci-dessus si l'on veut copier le même programme quotidien sur d'autres jours.
- **C** pour revenir au menu précédent.

### Restaurer la programmation d'origine (par défaut)

Il est possible de supprimer la programmation hebdomadaire effectuée et d'activer le chauffage toujours en confort (la valeur qui sera programmée est **00-24**, identique pour tous les jours de la semaine).

- **C** **B** **Programme horaire CC1** **B** la ligne de programme **500** (Programme horaire CC1) ou **560** (Programme horaire 4 / ECS).
- **B** d'une position dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, la ligne de programme **516 (Valeurs par défaut)** pour le chauffage et la ligne de programme **576** pour l'ECS.
- **B** d'une position jusqu'à ce que l'inscription **Oui** s'affiche, **B** pour valider.
- **C** pour revenir au menu précédent.



**Quand on affiche le menu principal une fois la procédure terminée, on remarque que la barre de programmation quotidienne change. Le chauffage est toujours actif au cours des 24 h. Pour reprogrammer la chaudière, il faut répéter la procédure décrite dans le chapitre 6.**

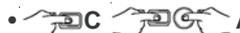
## 8 FONCTION DE VERROUILLAGE/DEVERROUILLAGE DU BOITIER

Dans le but d'empêcher que des personnes non autorisées effectuent la programmation, il est possible de verrouiller toutes les fonctions associées à la touche C.

### 8.1 Procédure de verrouillage

-  **Interface utilisateur**  B appuyer pour valider.
-  B  ligne de programme 27 (Verrouillage programmation),  B pour valider.
-  B  Marche  B pour activer la fonction de verrouillage.

### 8.2 Procédure de déverrouillage

-  C  A et B (maintenir appuyé pendant env. 6 secondes) **Programmation Verrouill. inact. temporaire** ».

Cette phase de déverrouillage est temporaire, elle dure 1 minute, puis le verrouillage se réactive automatiquement. Pour désactiver de façon permanente la fonction, il faut activer la procédure de déverrouillage temporaire puis  B sur Arrêt à la ligne de programme 27 (Verrouillage programmation) et  B pour valider le déverrouillage.

## 9 ARRET DE LA CHAUDIERE

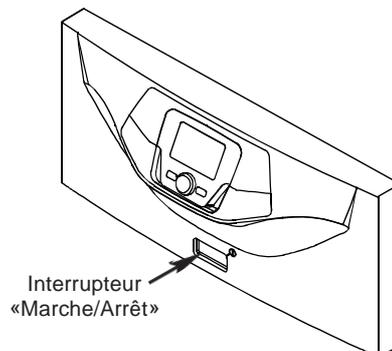
Quand le mode de fonctionnement « Mode protection » est activé  , la chaudière reste éteinte, mais les circuits électriques restent sous tension et la fonction antigel est activée.

Pour arrêter la chaudière, il faut couper l'alimentation électrique de l'appareil en actionnant l'interrupteur «Marche/Arrêt».



### Attention

En cas de gèle la chaudière n'est pas protégée.



# 10 ERREURS

Les erreurs visualisées sur l'afficheur sont identifiées par le symbole **E** , les informations visualisées sur l'afficheur sont :

- Un code erreur (A)
- Un code erreur secondaire (B)
- Une brève description de l'erreur (C) ;

• Les symboles suivants peuvent apparaître sur l'afficheur : leur signification est expliquée dans le tableau ci-après.

En cas d'erreur, pour afficher le menu principal, C. Le symbole **E** reste présent sur l'afficheur afin d'indiquer que l'appareil est en erreur ; après une minute, l'afficheur visualise à nouveau la page de l'erreur, ainsi que cela est indiqué sur la figure.

## 10.1 Réarmement des erreurs

Le réarmement de l'erreur peut être du type AUTOMATIQUE, MANUEL ou nécessiter l'intervention du SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE AGRÉÉ. Nous décrivons ci-après les différentes commandes dans le détail :

### AUTOMATIQUE

Si le symbole clignotant apparaît sur l'afficheur, l'erreur est automatiquement réinitialisée (erreur temporaire) dès que la cause qui l'a provoquée cesse. Souvent, les erreurs de ce type sont générées par les températures trop élevées de départ et/ou de retour de l'eau dans la chaudière, puis elles sont automatiquement réinitialisées dès que la température descend sous la valeur critique. Si une même erreur se répète fréquemment et/ou qu'elle n'est pas automatiquement réinitialisée par la chaudière, contacter le Service d'Assistance Technique agréé.

### MANUEL

Pour réinitialiser manuellement l'erreur, quand le code correspondant apparaît B B « Oui » B pour valider. Le code erreur disparaît après quelques secondes.

### DEMANDE D'INTERVENTION DU SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE AGRÉÉ

Si l'afficheur visualise le symbole ainsi que le symbole il faut contacter le **SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE AGRÉÉ**. Avant d'appeler, il est conseillé de noter le/les code/s erreur/s ainsi qu'une brève description qui l'accompagne.

Si le code erreur affiché n'est pas inséré dans la liste ou quand une erreur se présente avec une certaine fréquence, il est conseillé de s'adresser au **SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE AGRÉÉ**.

Tableau des erreurs

(A)	(C)	(A)	(C)
<b>E</b>	Description erreurs	<b>E</b>	Description erreurs
10	Défaut sonde extérieure	99	Erreur module d'extension 2
20	Défaut sonde chaudière	109	Présence d'air dans le circuit de chaudière (anomalie temporaire)
28	Défaut sonde fumée	110	Coupure du thermostat de sécurité pour surchauffe (pompe bloquée ou air dans le circuit de chauffage)
50	Défaut sonde ECS (uniquement pour modèle chauffage seul avec ballon d'eau chaude)	117	Pression circuit hydraulique trop élevée
52	Défaut sonde température ECS solaire (sonde basse) (en cas d'intégration d'une installation solaire)	118	Pression circuit hydraulique trop basse
73	Défaut sonde température collecteur solaire (en cas d'intégration d'une installation solaire)	131	Défaut brûleur
83	Problème de communication entre carte chaudière et unité de commande. Probable court-circuit sur le chauffage	330 à 338	Erreur de configuration des entrées sondes
84	Conflit d'adresse entre plusieurs unités de commande (anomalie interne)	343	Erreur général de paramétrage de l'installation solaire (en cas d'intégration d'une installation solaire)
98	Erreur module d'extension 1		

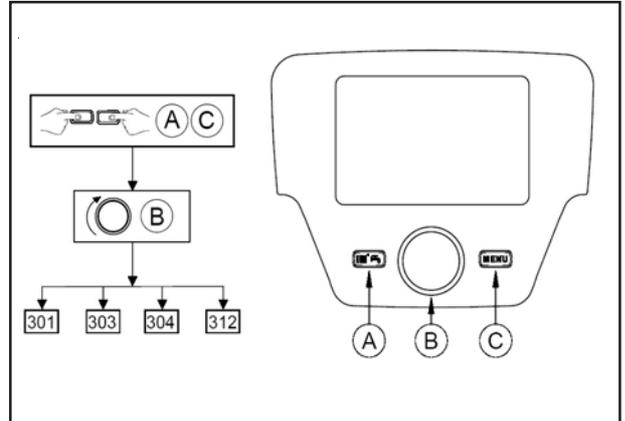
# 11 FONCTIONS SPECIALES

Les fonctions disponibles sont :

- **Régime manuel (301)** - Options : 25 - 90 (°C) En activant cette fonction, la chaudière marche en chauffage selon la valeur de consigne température réglée.
- **Fonction de ramonage (303)** - Options : Charge totale (puissance thermique maximale de la chaudière) , Charge partielle (puissance thermique réduite), Charge totale chauffage (puissance thermique maximale en fonction chauffage).
- **Fonction d'arrêt régulateur (304)** - Options : de 100 % (puissance thermique maximale) à 0 % (puissance thermique réduite). Activer cette fonction pour faciliter les opérations d'étalonnage de la vanne du gaz.

La procédure à suivre pour activer ces fonctions est la suivante

- Depuis le menu principal  **A** et **C** (maintenir appuyé pendant env. 6 secondes)  noms des FONCTIONS (voir la figure ci-contre : 301 - 303 - 304 - 312)
-  **B** pour sélectionner la FONCTION  **B** pour ACTIVER la fonction choisie puis  **B**  menu de la FONCTION  **B**  pour modifier (voir l'exemple ci-dessous).



*Pour interrompre de façon manuelle la fonction, répéter la procédure décrite ci-dessus, lorsque la fonction est désactivée l'afficheur visualise «Arrêt».*

# 12 ENTRETIEN



- L'entretien et le nettoyage de la chaudière doivent être effectués obligatoirement au moins une fois par an par un professionnel qualifié.

L'entretien annuel doit être effectué conformément à l'arrêté du 15 septembre 2009 relatif à l'entretien annuel des chaudières dont la puissance nominale est comprise ente 4 et 400 kW.  
Une attestation doit être remise obligatoirement par le professionnel à l'utilisateur final.



- Effectuer un ramonage **au moins une fois par an**, ou davantage selon la réglementation en vigueur dans le pays.



- Toutes les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- Il est recommandé de souscrire un contrat d'entretien.
- Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.



CHAPPÉE S. A  
157, Av Charles Floquet - 93158 Le Blanc-Mesnil Cedex  
Téléphone : + 33 (0)1 45 91 56 00  
[www.chappee.com](http://www.chappee.com)  
RCS Bobigny 602 041 675

PART OF BDR THERMEA